

## Sites Natura 2000

**FR7200732 - «Coteaux de Thézac  
et de Montayral»**

**FR7200733 - «Coteaux du Boudouyssou  
et plateau de Lascrozes»**

### Bilan d'animation 2016

Bilan d'animation 2016





Conservatoire  
d'espaces naturels  
Aquitaine



## Sites Natura 2000

FR7200732 - «Coteaux de Thézac  
et de Montayral»

FR7200733 - «Coteaux du Boudouyssou  
et plateau de Lascrozes»

### Bilan d'animation 2016



UNION EUROPEENNE  
Ce projet est financé  
par l'Union Européenne

l'Europe  
s'engage  
en Aquitaine



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AQUITAINE-LIMOUSIN-  
POITOU-CHARENTES

#### Références bibliographiques :

GOBLOT J., LEFRANCOIS A. et PHILIPPE P., 2016, Bilan d'animation des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, 13 pages + annexes.

## Table des matières

|                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PRÉAMBULE</b> .....                                                  | <b>4</b>  |
| <b>A PHASE DE PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB</b> .....        | <b>5</b>  |
| <b>B PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION</b> .....            | <b>6</b>  |
| B.1 MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES..... | 6         |
| B.2 MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS ET CHARTES.....                          | 9         |
| B.3 AUTRES MESURES .....                                                | 11        |
| <b>C PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB</b> .....      | <b>11</b> |
| <b>D BILAN FINANCIER</b> .....                                          | <b>11</b> |
| <b>E PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION EN 2017</b> .....         | <b>13</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....                                                    | <b>14</b> |

## Table des tableaux et figures

### Tableaux

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLEAU 1: SYNTHÈSE DE L'ANIMATION, ANNÉE 2016 : PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB ..... | 5  |
| TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DE L'ANIMATION, ANNÉE 2016 : MISE EN ŒUVRE DES MAEC.....                   | 6  |
| TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES MAEC SOUSCRITES EN 2016.....                                           | 8  |
| TABLEAU 4: SYNTHÈSE DE L'ANIMATION, ANNÉE 2016 : MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS ET CHARTES .....    | 9  |
| TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DE L'ANIMATION, ANNÉE 2016 : AUTRES MESURES .....                          | 11 |
| TABLEAU 6: SYNTHÈSE DE L'ANIMATION, ANNÉE 2016 : SYNTHÈSE BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB .....   | 11 |
| TABLEAU 7 : BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CEN AQUITAINE EN 2016 .....                      | 12 |

### Figures

|                                                                                                            |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| FIGURE 1 : ILLUSTRATION DU SITE INTERNET DÉDIÉ AUX SITES NATURA 2000 DE THÉZAC ET LASCROZES .....          | 5  |
| FIGURE 2 : LOCALISATION GÉNÉRALE DES MAEC ENGAGÉES EN 2016 SUR LE PAEC DE THÉZAC-LASCROZES (AQ_THLA) ..... | 8  |
| FIGURE 3 : LOCALISATION DES CONTRATS ET CHARTES DES SITES NATURA 2000 DE THÉZAC ET LASCROZES .....         | 10 |

## Préambule

L'Etat a lancé fin 2014 une consultation pour l'animation groupée de **trois Documents d'Objectifs** : « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes », « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du ruisseau des Gascons ».

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN), associé à l'association Au fil des Séounes (AFS) pour l'animation du DOCOB Coteaux du ruisseau des Gascons, se sont portés candidat à cette nouvelle phase d'animation d'une durée de 3 années : de fin 2014 à fin 2017.

Le présent rapport constitue **le bilan d'animation de l'année 2016 des sites Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et « Coteaux de Thézac et de Montayral »**. Il présente donc l'ensemble des actions réalisées, ainsi que le bilan financier, **entre le 15 décembre 2015 et le 31 décembre 2016**.

En 2016, l'équipe d'animation se compose d'Audrey Lefrançois, Julie Goblot et Perrine Philippe du CEN Aquitaine.

## A Phase de préparation de la mise en œuvre du DOCOB

La préparation à la mise en œuvre des MAEC représente l'action qui rythme le premier semestre d'animation, avec la mise à jour du PAEC, les mises à jour des notices d'information et des fiches mesures ainsi que la présentation et la proposition en CRAEC.

Tableau 1: Synthèse de l'animation, année 2016 : préparation de la mise en œuvre du DOCOB

|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Identification des propriétaires, exploitants et ayants droit</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les <b>fichiers de données</b> « propriétaires » présent au sein du périmètre du site Natura 2000 et des données « agriculteurs » dont les parcelles SAU sont présentes au sein du périmètre du PAEC, ont été actualisés en début d'année d'animation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Information et communication sur les mesures de gestion</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Lettre d'information :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La 2<sup>ème</sup> lettre d'information a été rédigée et mise en page en décembre 2016 (Cf. Annexe 1)</li> <li>● La lettre d'information a été diffusée en version numérique (fichier pdf) aux communes concernées fin décembre 2016</li> </ul> </li> <li>○ Le CEN Aquitaine tient à jour un <b>site internet</b> dédié aux sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes :<br/><a href="http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/">http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/</a><br/>Les mises à jour suivantes y ont été apportées en 2016 :           <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise à jour des notices spécifiques des MAEC et de la notice de territoire (versions valables pour 2016)</li> <li>● Mise en ligne du compte-rendu de la réunion du comité de pilotage le 1<sup>er</sup> février 2016</li> </ul> </li> </ul> |
| <b>Identification des moyens financiers</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le <b>budget prévisionnel</b> a été effectué en début d'année 2016 sur la base des mesures agroenvironnementales et des contrats en cours ou prévus pour 2016. Pour les MAEC, ce budget prévisionnel a été présenté en CRAEC en avril 2016.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

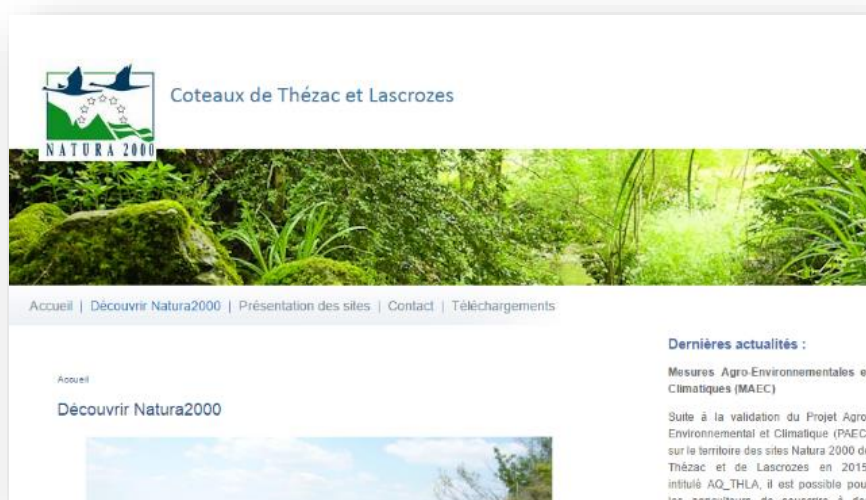


Figure 1 : Illustration du site internet dédié aux sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes

## B Phase de mise en œuvre des mesures de gestion

Les outils de gestion disponibles sont les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) pour les agriculteurs et la mise en œuvre de contrats Natura 2000 sur les surfaces « ni agricoles ni forestiers ».

### B.1 Mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques

Le **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** répond aux enjeux biodiversité de la stratégie régionale d'intervention PDR 2014-2020. Il s'agit d'un projet à double dimension agricole et environnementale. Le périmètre du PAEC englobe et s'étend autour des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes », sur une surface totale de **4305,6 ha**. Il s'étend sur **15 communes dont 2 se situent dans le département du Lot**, en région Occitanie (ex Midi-Pyrénées). La Surface Agricole Utile (SAU) représente environ 30% de la surface du territoire du PAEC, soit 1603,15 ha (Source : RPG, 2012).

Le choix des mesures ouvertes à la souscription s'est fait en 2015 selon les éléments diagnostiqués sur le périmètre du PAEC et avec la consultation des agriculteurs (cf. Bilan d'animation 2015). La majorité des MAEC proposées dans le PAEC, établi en 2015 et mis à jour en 2016, sont ouvertes à l'ensemble du territoire du PAEC et peuvent être souscrites sur tous les ilots PAC du périmètre, selon les conditions d'éligibilité définies dans le cahier des charges de la mesure. Seules les MAEC visant l'absence de traitements herbicides et autres phytosanitaires de synthèse sur les grandes cultures sont ouvertes sur un périmètre restreint correspondant au bassin versant de la Vergnote.

*Tableau 2 : Synthèse de l'animation, année 2016 : mise en œuvre des MAEC*

|                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Préparation à la mise en œuvre des MAEC</b></p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Région Aquitaine           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PAEC a été mis à jour afin de formuler une réponse à l'appel à projet (début d'année 2016).</li> <li>• Le PAEC mis à jour a été présenté et proposé en CRAEC (avril 2016)</li> <li>• La notice d'information de territoire et les fiches mesures des MAEC retenues en 2016 ont été mises à jour selon le cahier des charges (juin 2016). De plus, deux MAEC disponibles en 2015 n'ont pas été retenues en 2016 et des ajustements ont dû être apportés à trois autres MAEC.</li> </ul> </li> <li>○ Région Midi-Pyrénées           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dossier de candidature de PAEC pour la partie des sites comprise en région Midi-Pyrénées a été déposé en fin d'année 2015. La candidature a été refusée, notamment en raison du périmètre du PAEC englobant des parcelles agricoles n'étant pas incluses strictement au périmètre Natura 2000. Très peu de parcelles agricoles respectant cette condition en Midi-Pyrénées, aucune candidature ne sera redéposée en 2017.</li> </ul> </li> </ul> |
| <p><b>Prise de contact avec les exploitants agricoles</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une prise de contact téléphonique avec 9 nouveaux agriculteurs de la liste a été engagée en début d'année 2016.</li> <li>○ Une relance auprès de 4 agriculteurs qui s'étaient montrés intéressés pour la contractualisation de MAEC en 2015 a été menée début 2016.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Animation du PAEC</b></p>                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des <b>rencontres individuelles</b> ont eues lieu avec 6 agriculteurs intéressés pour des MAEC en 2016, avec qui des discussions autour des mesures ont été menées avec l'appui des fiches MAEC unitaire et la cartographie des parcelles concernées préparées par l'animateur. Une <b>visite de terrain</b> a ensuite été réalisée sur l'ensemble des parcelles pouvant faire potentiellement l'objet d'une MAEC. Des <b>MAEC adaptées</b> au contexte de chaque exploitation ont été proposées aux agriculteurs selon les enjeux visés et les pratiques agricoles à améliorer.</li> <li>○ <b>Sept diagnostics agro-environnementaux</b> ont été réalisés en 2016. Le tableau 3 et la figure 2 ci-après synthétisent les MAEC souscrites lors du premier semestre d'animation 2016 (12 MAEC engagées par 7 exploitants dont 5 nouveaux sur 45 ha et 800 ml de haies). L'annexe 2 en présente le détail.</li> <li>○ Un plan de gestion des haies et un plan de gestion pastoral ont été réalisés dans le cadre de la contractualisation de MAEC par des agriculteurs.</li> <li>○ Une aide au <b>montage administratif du dossier PAC</b>, dont la date de dépôt a été reportée au 15 juin, a été apportée aux agriculteurs par l'animateur.</li> </ul> |
| <p><b>Suivi de l'instruction des dossiers</b></p>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les dossiers de souscription aux MAEC (diagnostics établis par l'animateur associés à la proposition de mesures) ont été transmis aux services instructeurs par l'animateur.</li> <li>○ Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des dossiers MAEC et une restitution a été effectuée aux contractants.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p><b>Aide à la mise en œuvre technique des actions</b></p>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le suivi de la mise en œuvre des MAEC a été réalisé dans un premier temps par contacts téléphoniques au cours desquels l'animateur proposait un accompagnement technique sur le terrain. Cet accompagnement technique a consisté : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les MAEC souscrites en 2015, à apporter une assistance et des conseils techniques sur le terrain pour la mise en œuvre des travaux de restauration et maintien de l'ouverture des habitats en milieux fortement embroussaillés, de reconversions de culture en prairie, de travaux d'entretien des linéaires de haies, et de retards de fauche 20 jours et 40 jours.</li> <li>• Pour les MAEC souscrites en 2016, à apporter une assistance et des conseils techniques pour la mise en œuvre de reconversions de culture en prairie et de retards de fauche 20 jours et 40 jours.</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La mise à jour des prévisions de MAEC a été effectuée tout au long de l'année 2016.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Le tableau 3 et la figure 2 ci-après présentent une synthèse des MAEC souscrites en 2016. Leur détail est présenté en annexe 2 (liste des MAEC, surfaces et budget associés, cartes de localisation détaillées). Les prairies sont le milieu qui bénéficient le plus des MAEC cette année, avec 18,5 ha de prairies en retard de fauche et 21,3 ha de cultures converties en prairies.

Tableau 3 : Synthèse des MAEC souscrites en 2016

| Code de la Mesure                                                  | Nom de la Mesure                                                                          | Valeur engagée (ml, ha, nb) |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Retard de fauche sur prairies - 18,56 ha</b>                    |                                                                                           |                             |
| AQ_THLA_HE01                                                       | Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)                                         | 1,14                        |
| AQ_THLA_HE02                                                       | Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 0,75                        |
| AQ_THLA_HE04                                                       | Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 16,67                       |
| <b>Conversion de cultures en prairies - 21,35 ha</b>               |                                                                                           |                             |
| AQ_THLA_HE05                                                       | Conversion de terres arables en prairies                                                  | 5,01                        |
| AQ_THLA_HE06                                                       | Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)                 | 16,34                       |
| <b>Entretien des milieux ouverts sur pelouses sèches - 3,96 ha</b> |                                                                                           |                             |
| AQ_THLA_PS01                                                       | Maintien de l'ouverture des habitats en milieux ouverts - Entretien par gestion pastorale | 3,96                        |
| <b>Absence de traitements sur vergers - 1,43 ha</b>                |                                                                                           |                             |
| AQ_THLA_VE02                                                       | Absence de traitement phytosanitaire de synthèse sur les vergers                          | 1,43                        |
| <b>Entretien de haies - 821 ml</b>                                 |                                                                                           |                             |
| AQ_GASC_HA01                                                       | Entretien de haies localisées de manière pertinente                                       | 821                         |

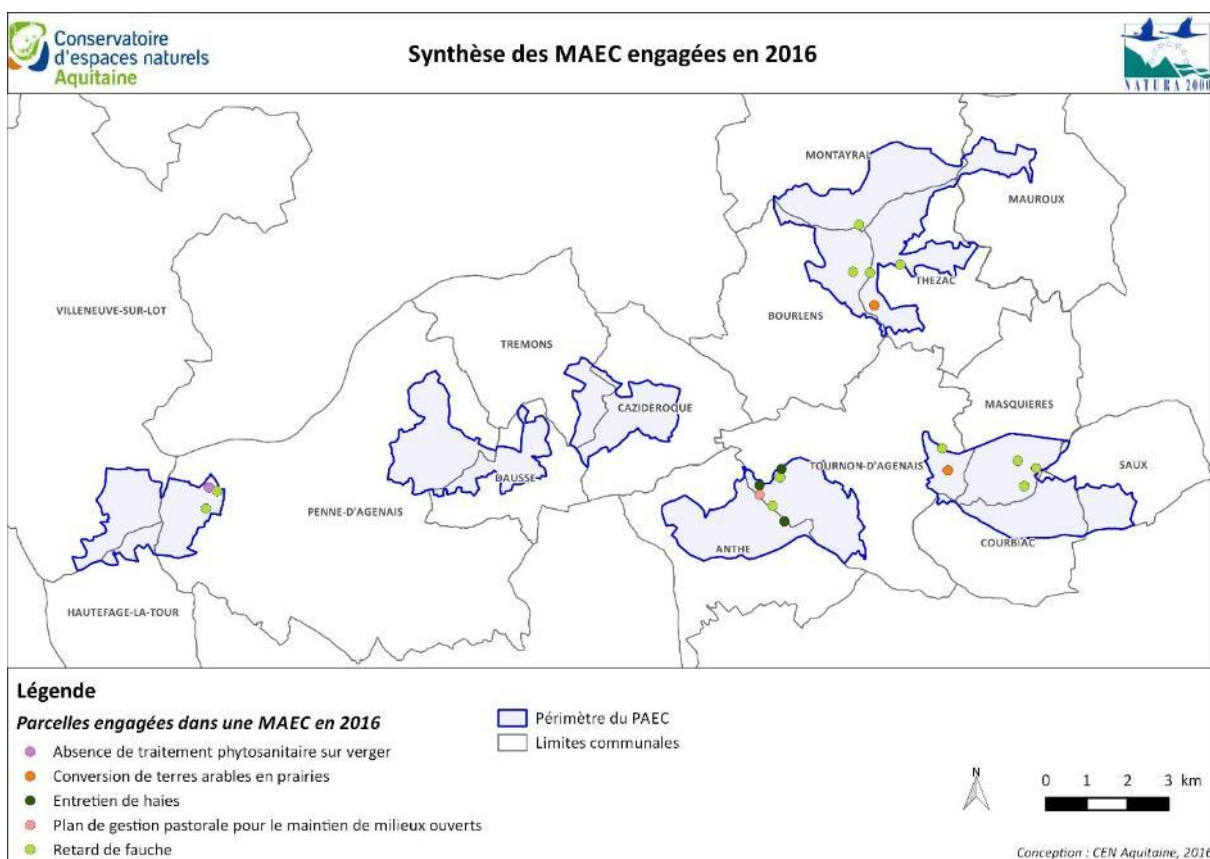


Figure 2 : Localisation générale des MAEC engagées en 2016 sur le PAEC de Thézac-Lascrozes (AQ\_THLA)



## B.2 Mise en œuvre des contrats et chartes

Les contrats et chartes Natura 2000 constituent les outils de gestion disponibles hors surfaces agricoles.

*Tableau 4: Synthèse de l'animation, année 2016 : mise en œuvre des contrats et chartes*

|                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise de contact avec les propriétaires</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En 2016, un nouveau propriétaire a été contacté et rencontré directement afin de discuter des possibilités de contractualisation. Les échanges avec les propriétaires intéressés les années précédentes ont été poursuivis.</li> </ul>                                                                                                                                                   |
| <b>Diagnostic des parcelles</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deux sites potentiels pour la mise en place d'un contrat ont été visités.</li> <li>○ Les diagnostics écologiques des parcelles ont été réalisés en 2016 pour les deux sites.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Proposition du contrat et aide au montage du dossier</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur chaque site, des actions de gestion peuvent être proposées dans le cadre de l'animation Natura 2000.</li> <li>○ Les dossiers sont en cours de construction. Ainsi, au moins deux contrats sont prévus d'être déposés en 2017.</li> <li>○ Un accompagnement individualisé dans la constitution et le dépôt de demande de paiements pour le contrat en cours a été réalisé.</li> </ul> |
| <b>Suivi de l'instruction des dossiers</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des contrats Natura 2000 et une restitution a été effectuée aux contractants.</li> </ul>                                                                                                                                                                                              |
| <b>Aide à la mise en œuvre technique des actions</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un accompagnement technique a été réalisé pour la mise en œuvre et le suivi des travaux prévus dans le contrat en cours durant les hivers 2015-2016 et 2016-2017, sur le coteau de Casserouge, propriété foncière du CEN Aquitaine (cf. Annexe 3) (restauration et entretien des milieux ouverts).</li> </ul>                                                                            |
| <b>Suivi technique, administratif et financier</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur l'ensemble des contrats et chartes, le CEN Aquitaine a assuré un suivi administratif et financier en lien avec la DDT, en accompagnant également certains propriétaires dans leur demande de paiement après réalisation des travaux.</li> </ul>                                                                                                                                      |

La figure 3 ci-après rappelle la localisation des contrats et chartes depuis le début de l'animation des deux sites Natura 2000.

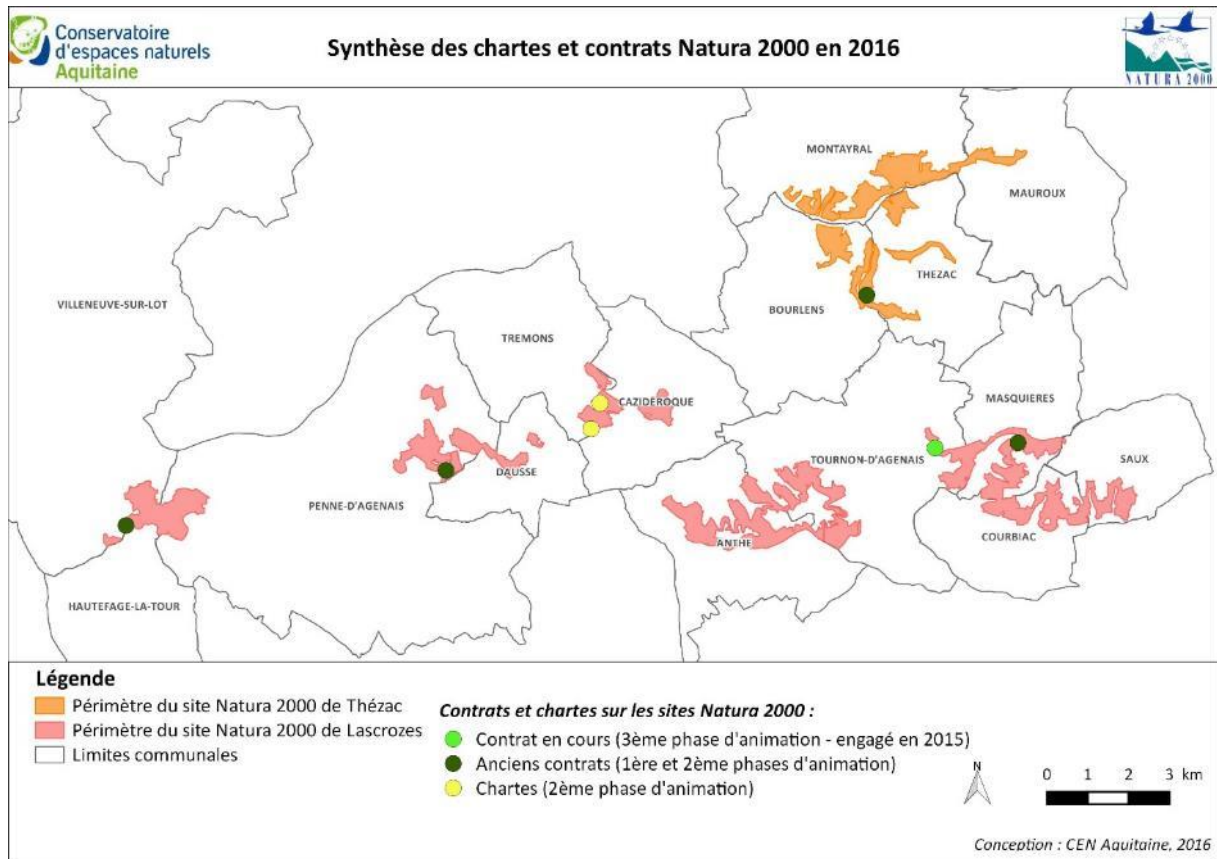


Figure 3 : Localisation des contrats et chartes des sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes

## B.3 Autres mesures

Tableau 5 : Synthèse de l'animation, année 2016 : autres mesures

|                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mesures non contractuelles</b>                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une <b>animation grand public</b> a eue lieu le 10 septembre 2016 à Tournon-d'Agenais, sur le Coteau de Casserouge, site accueillant un contrat Natura 2000 en cours. L'information sur la sortie à venir a été largement diffusée (internet, panneaux de la ville de Villeneuve-sur-Lot, offices de tourisme – cf. Annexe 4). Trois personnes ont participé à l'animation. Le but était de présenter, au travers d'une sortie nature, les différents aspects liés à l'animation du site Natura 2000 (les mesures agroenvironnementales pour les agriculteurs, la mise en œuvre de contrats Natura 2000 chez des privés) mais également de sensibiliser le public à la préservation de la faune et de la flore.</li> <li>○ Suite à cette animation, un article est paru dans la presse locale (la Dépêche : <a href="http://www.ladepeche.fr/article/2016/09/17/2420441-l-aster-bleu-roi-du-coteau.html">http://www.ladepeche.fr/article/2016/09/17/2420441-l-aster-bleu-roi-du-coteau.html</a>)</li> </ul> |
| <b>Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'animateur a été sollicité par l'association Tera EcoVillage. Des échanges ont eu lieu entre les deux structures au sujet du projet "éco-nature", en partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine et le département du Lot-et-Garonne.</li> <li>○ L'animateur a été sollicité par la chambre d'agriculture 47 concernant les MAEC souscrites en 2016 sur le périmètre du PAT Lenclio.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La structure animatrice a été sollicitée par un porteur de projet suite à l'arrêt de l'autorisation d'exploiter une plate-forme ULM sur la commune de Saux (46). Un avis technique sur les incidences potentielles de cette activité sur les espèces et habitats des sites Natura 2000 a été rédigé.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## C Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du DOCOB

Tableau 6: Synthèse de l'animation, année 2016 : synthèse bilan et mise à jour du DOCOB

|                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bilans et évaluation des mesures de gestion</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rédaction d'un bilan intermédiaire d'animation permettant le versement d'un acompte (juin 2016).</li> <li>○ Rédaction du bilan d'animation de l'année 2016 (décembre 2016).</li> </ul>       |
| <b>Préparation et animation de comité de pilotage et de réunions publiques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le comité de pilotage sera organisé en septembre 2017. Ce comité de pilotage retracera l'ensemble des actions menées et des résultats de l'animation obtenus depuis janvier 2016.</li> </ul> |

## D Bilan financier

Le tableau suivant reprend une synthèse des actions menées en 2016 par le CEN Aquitaine.

Tableau 7 : Bilan des actions réalisées par le CEN Aquitaine en 2016

| PHASES                                                                                                                                                                                                                                                     | TÂCHES DETAILLÉES                                                                | Prix unitaire HT | Jours réalisés | Montants           |                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|--------------------|--------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                  |                  |                | € HT               | € TTC              |
| <b>I. Préparation de la mise en œuvre du DOCOB</b>                                                                                                                                                                                                         | Appropriation des DOCOB                                                          | 500,00 €         |                | 0,00 €             | 0,00 €             |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Information et communication sur les mesures de gestion                          | 500,00 €         | 3,50           | 1 750,00 €         | 2 100,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Préparation à la mise en œuvre des MAEC                                          | 500,00 €         | 2,50           | 1 250,00 €         | 1 500,00 €         |
| <b>II. 1. Mise en œuvre des actions contractuelles : charte - contrat - MAEc</b>                                                                                                                                                                           | Identification des propriétaires, exploitants et ayant-droit                     | 500,00 €         | 0,50           | 250,00 €           | 300,00 €           |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Prise de contact avec le(s) propriétaire(s)                                      | 500,00 €         | 3,00           | 1 500,00 €         | 1 800,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Diagnostic des parcelles                                                         | 550,00 €         | 2,00           | 1 100,00 €         | 1 320,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Diagnostic des parcelles                                                         | 500,00 €         | 18,00          | 9 000,00 €         | 10 800,00 €        |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Proposition de contrats et aide au montage du dossier                            | 500,00 €         | 2,00           | 1 000,00 €         | 1 200,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Suivi de l'instruction des dossiers                                              | 550,00 €         | 1,00           | 550,00 €           | 660,00 €           |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Suivi de l'instruction des dossiers                                              | 500,00 €         | 1,00           | 500,00 €           | 600,00 €           |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Suivi de l'instruction des dossiers                                              | 550,00 €         | 1,50           | 825,00 €           | 990,00 €           |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Aide à la mise en œuvre technique des actions                                    | 500,00 €         | 9,00           | 4 500,00 €         | 5 400,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Suivi technique, administratif et financier                                      | 550,00 €         | 1,50           | 825,00 €           | 990,00 €           |
| <b>II. 2. Mesures non contractuelles</b>                                                                                                                                                                                                                   | Ingénierie financière, Elaboration de cahier des charges, Conduite d'opération   | 500,00 €         | 1,00           | 500,00 €           | 600,00 €           |
| <b>II. 3. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial</b>                                                                                                                                                             | Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial | 500,00 €         |                |                    | 0,00 €             |
| <b>II. 4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidents</b>                                                                                                                                                                              | Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidents                  | 550,00 €         |                | 0,00 €             | 0,00 €             |
| <b>III. Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB</b>                                                                                                                                                                                                        | Bilans et évaluation des mesures de gestion                                      | 500,00 €         | 2,00           | 1 000,00 €         | 1 200,00 €         |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Préparation et animation de groupe de travail                                    | 550,00 €         | -              | 0,00 €             | 0,00 €             |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Coordination des avis techniques                                                 | 550,00 €         | 1,00           | 550,00 €           | 660,00 €           |
|                                                                                                                                                                                                                                                            | Identification des besoins financiers                                            | 550,00 €         | 0,50           | 275,00 €           | 330,00 €           |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                  |                  | <b>50,00</b>   | <b>25 375,00 €</b> | <b>30 450,00 €</b> |
| * Calcul des coûts CEN Aquitaine sur la base d'un coût journalier de : 500 € HT pour un chargé d'études ou chargé de mission, 550 € HT pour un chargé de secteur ou projet                                                                                 |                                                                                  |                  |                |                    |                    |
| NB : A compter du mois de septembre 2011, le CEN Aquitaine est assujéti à la TVA au titre de l'article 261-7-b du CGI : "dépassement du seuil d'exonération (60 000€ cumulés de prestations)". Un taux de TVA de 20% est donc appliqué au montant facturé. |                                                                                  |                  |                |                    |                    |

## E Perspectives de poursuite de l'animation en 2017

### MAEC

- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre des MAEC souscrites en 2015 et 2016
- Ajustement du Projet Agro-Environnemental et Climatique : adaptation des mesures en concertation avec les agriculteurs et présentation en CRAEC pour contractualisation en mai 2017 (accompagnement et aide au montage de dossier).
- Accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation de MAEC en 2017

### Contrats et chartes Natura 2000

- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre du contrat Natura 2000 engagé en 2015
- Animation de la charte et des contrats Natura 2000 : sensibilisation et poursuite de la prise de contacts avec les propriétaires.
- Souscription à de nouveaux contrats : au moins 2 nouveaux contrats devraient être engagés début 2017.

### Autres mesures :

- Organisation et animation d'une sortie nature à destination du grand public comme l'année précédente.
- Information, communication et sensibilisation des propriétaires et usagers du site Natura 2000.
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences.

### Synthèse et bilan :

- Un comité de pilotage en septembre 2017

## Annexes

Annexe 1 : Lettre d'information n°2

Annexe 2 : MAEC souscrites en 2016

Annexe 3 : Contrats en cours sur les Docobs

Annexe 4 : Promotion de la sortie nature à destination du grand public

Pages extérieures  
(pages 1 et 4)

## Annexe 1 : Lettre d'information n°2

### UN POINT SUR LES ACTIONS MENÉES EN 2016

#### Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques



##### La souscription des MAEC se poursuit

Les chiffres de 2016 :

- 7 exploitations agricoles se sont engagées dans une ou plusieurs MAEC en 2016 dont 5 nouveaux exploitants
- 45 ha et 800 m de haie bénéficient cette année des MAEC (26 ha et 1000 m de haie en 2015)

Les principales mesures souscrites concernent la gestion extensive des prairies maigres de fauche (retard de fauche et absence de fertilisation azotée) et la conversion de terres arables en prairies. La gestion pastorale des landes et pelouses, l'entretien de haies et l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires sur vergers font aussi partie des mesures choisies par les agriculteurs.



##### Pas de PAEC en Midi-Pyrénées

Malheureusement, le dossier de demande pour la création d'un Programme Agro-Environnemental et Climatique sur la partie du site localisée en Midi-Pyrénées a été refusé par les services instructeurs. Aucune MAEC ne pourra donc être souscrite en dehors des limites du département du Lot-et-Garonne.

**Aucun nouveau contrat Natura 2000** n'a été engagé en 2016. Des contrats sont en cours d'élaboration pour 2016. Le contrat en cours sur le coteau de Casserouge se poursuit cet hiver avec la deuxième tranche des travaux.

#### Pensez aussi à la charte !

Vous pouvez également vous impliquer dans le réseau Natura 2000 en signant la charte du site. N'hésitez pas à contacter votre animateur pour plus d'informations.

### LES PERSPECTIVES POUR 2017

De nombreuses actions sont encore à mener en 2017 pour la préservation de la biodiversité sur les sites Natura 2000 !

**MAEC – Attention, il s'agit de la dernière année de contractualisation** dans ce programme PAEC 2015-2017 : contactez rapidement vos animateurs avant le 15 mars 2017 si vous êtes intéressés.

**Contrats et charte** – Vous êtes propriétaire sur les sites et vous souhaitez vous investir dans le dispositif Natura 2000 ? Prenez contact avec nous afin que nous puissions étudier ensemble les possibilités d'intervention. Peut-être pourrez-vous vous engager dans un contrat sur 5 ans ou tout simplement signer la charte Natura 2000.

**Suivi et encadrement des travaux prévus** dans les contrats Natura 2000 et les MAEC : n'hésitez pas à faire appel à nous si vous avez besoin d'assistance dans la mise en œuvre de vos contrats, nous sommes là pour ça.

**Une nouvelle sortie nature** à la découverte des sites Natura 2000 sera organisée en 2017. N'hésitez pas à nous contacter pour en connaître les détails (le lieu, la date et l'horaire seront définis ultérieurement).

Et ne manquez pas la lettre d'informations N°3 !

#### Contactez-nous !

Vous souhaitez vous investir dans la démarche, ou simplement obtenir des informations ? Contactez votre animateur Natura 2000 :



**CEN Aquitaine**  
Antenne Lot-et-Garonne  
6 rue des fossés  
47800 ALLEMANS-DU-DROPT  
05 53 64 00 51  
[antenne47@cen-aquitaine.fr](mailto:antenne47@cen-aquitaine.fr)

Pensez-y, nous sommes aussi sur internet :  
<http://www.cen-aquitaine.org/>  
<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>



Conception : CEN Aquitaine, 2016 – Crédits photos : J. Gahlot (sauf mention contraire)

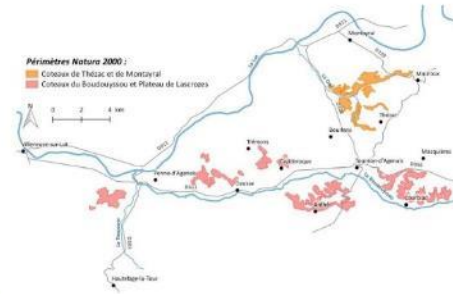


## Natura 2000

Coteaux du Boudouysson et Plateau de Lascrozes  
Coteaux de Thézac et de Montayral



Lettre d'information n°2 – Décembre 2016



Les sites Natura 2000 « Coteaux du Boudouysson et Plateau de Lascrozes » et « Coteaux de Thézac et de Montayral » sont entrés dans leur 3<sup>ème</sup> cycle d'animation au début de l'année 2015. Depuis plusieurs années, cette animation est menée conjointement pour les deux sites, ceux-ci étant situés à proximité l'un de l'autre et abritant des enjeux similaires. L'animation est portée par les services de l'Etat, accompagné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine depuis 2013.

L'année 2016 est encore le témoin d'un intérêt certain porté par les communes, les propriétaires et les exploitants agricoles. En effet plusieurs nouveaux agriculteurs se sont manifestés pour bénéficier d'informations sur les MAEC et 5 d'entre eux se sont engagés dans une ou plusieurs mesures sur une partie au moins de leur exploitation. Aussi, la commune de Villeneuve-sur-Lot s'est rapprochée de l'animateur afin d'évaluer les possibilités de mise en place d'un contrat sur des terrains dont ils ont la propriété. Ce bilan paraît plutôt prometteur pour 2017, dernière année de ce cycle d'animation.

#### Sommaire

|           |                                                                                                                                                               |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pages 2-3 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Et au fait, Natura 2000, c'est quoi ?</li> <li>• Zoom naturaliste : les pelouses sèches à orchidées</li> </ul>       |
| Page 4    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un point sur les actions menées en 2016</li> <li>• Les perspectives pour 2017</li> <li>• Contactez-nous !</li> </ul> |



## Pages intérieures

(pages 2 et 3)

## ET AU FAIT, NATURA 2000, C'EST QUOI ?

**Un réseau européen**

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont de **préserver la diversité biologique** et de **valoriser le patrimoine naturel** de nos territoires. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels.

Ce grand réseau écologique européen s'appuie sur deux directives :

- La directive « Oiseaux » (2009/147/CE) à l'origine des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
- La directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE) à l'origine des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ou Site d'Intérêt Communautaire (SIC).

Les sites des « Coteaux de Thézac et de Montayral » et des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » sont des **Zones Spéciales de Conservation** désignées au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore », principalement pour le maintien des habitats d'intérêt communautaires qu'ils abritent.

**Le réseau en quelques chiffres**

27 308 sites en Europe

1 786 sites en France :

- 12,6 % du territoire national
- 1 369 ZSC ou SIC
- 397 ZPS

15 sites en Lot-et-Garonne :

- 1,3 % de la superficie du département
- uniquement des ZSC ou SIC :
  - 9 sites à milieux humides
  - 2 sites à cavités à chauve-souris
  - 5 sites à coteaux secs

**Le document d'objectifs**

Chaque site Natura 2000 fait l'objet d'un plan de gestion qui lui est propre : le **document d'objectifs** ou **DOCOB**. Ce document, qui fait suite à une longue phase de concertation avec les acteurs locaux, établit un diagnostic du site et définit les objectifs à atteindre, ainsi que les actions à mettre en œuvre.



DOCOB de Thézac validé en 2004  
DOCOB de Lascrozes validé en 2008

**Les outils**

En France, trois outils permettent de participer à la préservation des milieux naturels et des espèces des sites Natura 2000. Ils sont disponibles à tous les propriétaires et exploitants agricoles au sein du périmètre du site.

La **charte** permet à un propriétaire de marquer son engagement en faveur des objectifs du site. Les engagements proposés correspondent à des bonnes pratiques permettant de maintenir et restaurer le milieu naturel sans entraîner de surcoût de gestion. Elles ne donnent donc pas lieu à rémunération.

Le **contrat Natura 2000**, applicable uniquement sur des parcelles non agricoles, permet à un propriétaire d'être rémunéré en contrepartie de travaux de restauration ou d'entretien du milieu naturel pour un engagement de 5 ans.

Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** visent à améliorer la conservation de la biodiversité en adaptant et en modifiant les pratiques agricoles sur les parcelles présentant des enjeux pour le site. L'exploitant agricole qui souscrit à une MAEC bénéficie d'une aide financière en contrepartie du respect des engagements liés à la mesure pendant la durée de l'engagement, soit 5 ans.

La contractualisation de l'un de ces outils est une démarche entièrement volontaire !

**Natura 2000 expliqué sur le terrain**

L'invitation a été lancée pour le 10 septembre 2016 : « Venez découvrir les sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes ». Trois personnes ont répondu présentes pour découvrir Natura 2000 à travers le coteau de Casserouge, coteau calcaire qui abrite des habitats remarquables sur la commune de Tournon-d'Agenais. Ce coteau, qui fait aussi partie du réseau de sites du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine est inclus au site Natura 2000 des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes.

Les participants ont ainsi pu être sensibilisés à la démarche associée au dispositif Natura 2000, tout en découvrant les merveilles abritées par les pelouses sèches de ce coteau, comme l'Aster amelle, espèce végétale protégée à l'échelle nationale.

Pour plus d'information, pensez à consulter le site internet !

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>

Vous pourrez y consulter de nombreux documents : documents d'objectifs des sites, chartes, liste des MAEC disponibles, bilan d'animation...

Et n'hésitez pas à nous contacter pour connaître le détail de la sortie nature prévue en 2017 !

(Contact en page 4)

## ZOOM NATURALISTE

## LES PELOUSES SÈCHES À ORCHIDÉES

**Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ?**

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces et peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert sur un sol pauvre en éléments nutritifs et, en grande majorité, calcaire. En effet, le calcaire est très perméable et ne permet donc pas de retenir l'eau nécessaire à la végétation. Aussi, elle apparaît préférentiellement sur des sols en pente où l'eau ne peut stagner et où elle bénéficiera d'un éclaircissement intense.



Pelouse sèche sur coteau calcaire

Les pelouses sèches se rencontrent donc principalement sur les pentes des coteaux calcaires. Elles s'y trouvent généralement associées à d'autres milieux plus fermés comme des landes et fourrés ou encore des boisements. Tous ces milieux forment alors une mosaïque d'habitats très intéressante pour la faune et la flore.

**Quel est son intérêt écologique ?**

Les pelouses sèches à orchidées, habitat d'intérêt communautaire prioritaire au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore », constituent l'un des principaux enjeux écologiques des sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes.

Ces milieux présentent une très grande richesse floristique et abritent notamment de nombreuses espèces d'orchidées sauvages, dont certaines sont rares et menacées, voire protégées à l'échelon régional ou même national. Cette importante diversité d'espèces végétales offre aux insectes le gîte (plantes hôtes) et le couvert (plantes nourricières), et permet ainsi la présence de nombreux insectes, à leur tour source d'alimentation pour de nombreux animaux, comme les reptiles, les oiseaux et les mammifères.



Pelouse sèche en fleurs

**Quelques espèces des pelouses sèches**

Dames de la sucrose



Serpentes à queue latérale



Ophrys bleue



Limonasie bleue



Aster amelle

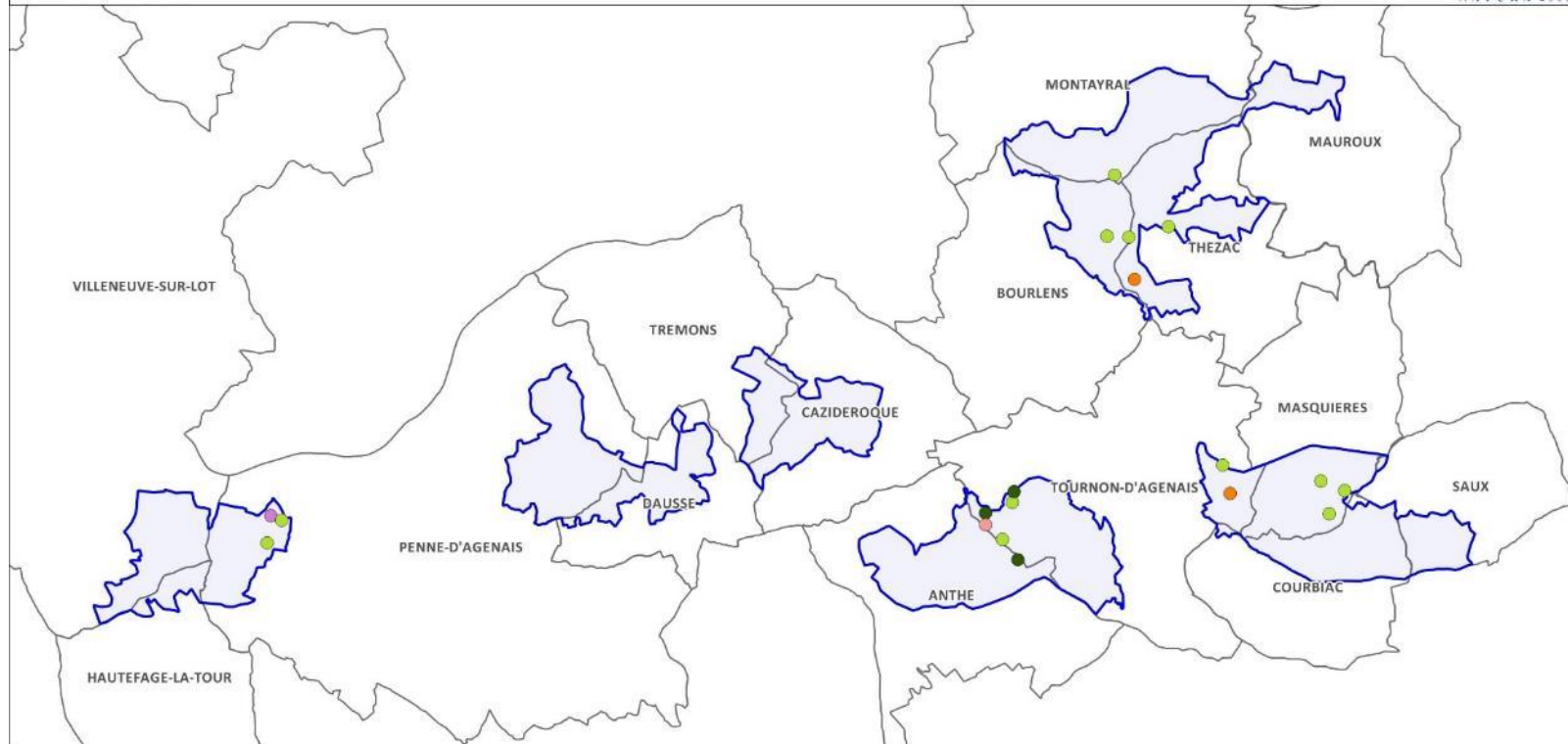


## Annexe 2 : MAEC souscrites en 2016 et cartes de localisation

### Liste des MAEC souscrites en 2016, surfaces et budget associé






| Lieu dit     | Code de la Mesure | Nom de la Mesure                                                                          | Montant annuel unitaire | Valeur engagée | Unité | Montant annuel | Montants sur 5 ans | TOTAL Budget 2016 |
|--------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------|-------|----------------|--------------------|-------------------|
| Lagrèze      | AQ_THLA_HE05      | Conversion de terres arables en prairies                                                  | 285,52                  | 5,01           | ha    | 1 430,46       | 7 152,28           | <b>7 152,28</b>   |
| Lagaffe      | AQ_THLA_HE02      | Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 137,10                  | 0,46           | ha    | 63,07          | 315,33             | <b>1 809,71</b>   |
|              | AQ_THLA_HE04      | Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 239,10                  | 1,25           | ha    | 298,88         | 1 494,38           |                   |
| La Touffagne | AQ_THLA_HE06      | Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)                 | 406,38                  | 16,34          | ha    | 6 640,25       | 33 201,25          | <b>33 201,25</b>  |
| Lagarde      | AQ_THLA_HE04      | Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 239,10                  | 13,63          | ha    | 3 258,93       | 16 294,67          | <b>16 294,67</b>  |
| Sarrazay     | AQ_THLA_HE04      | Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 239,10                  | 0,49           | ha    | 117,16         | 585,80             | <b>4 774,72</b>   |
|              | AQ_THLA_VE02      | Absence de traitement phytosanitaire de synthèse sur les vergers                          | 368,50                  | 1,43           | ha    | 526,96         | 2 634,78           |                   |
|              | AQ_THLA_HE04      | Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 239,10                  | 1,30           | ha    | 310,83         | 1 554,15           |                   |
| Romany       | AQ_THLA_HE01      | Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)                                         | 120,86                  | 1,14           | ha    | 137,78         | 688,90             | <b>4 598,11</b>   |
|              | AQ_THLA_HE02      | Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.) avec absence de fertilisation azotée    | 137,10                  | 0,29           | ha    | 39,76          | 198,80             |                   |
|              | AQ_THLA_PS01      | Maintien de l'ouverture des habitats en milieux ouverts - Entretien par gestion pastorale | 75,44                   | 3,96           | ha    | 298,74         | 1 493,71           |                   |
|              | AQ_GASC_HA01      | Entretien de haies localisées de manière pertinente                                       | 0,54                    | 821,00         | ml    | 443,34         | 2 216,70           |                   |



## Synthèse des MAEC engagées en 2016



### Légende

#### Parcelles engagées dans une MAEC en 2016

-  Absence de traitement phytosanitaire sur verger
-  Conversion de terres arables en prairies
-  Entretien de haies
-  Plan de gestion pastorale pour le maintien de milieux ouverts
-  Retard de fauche

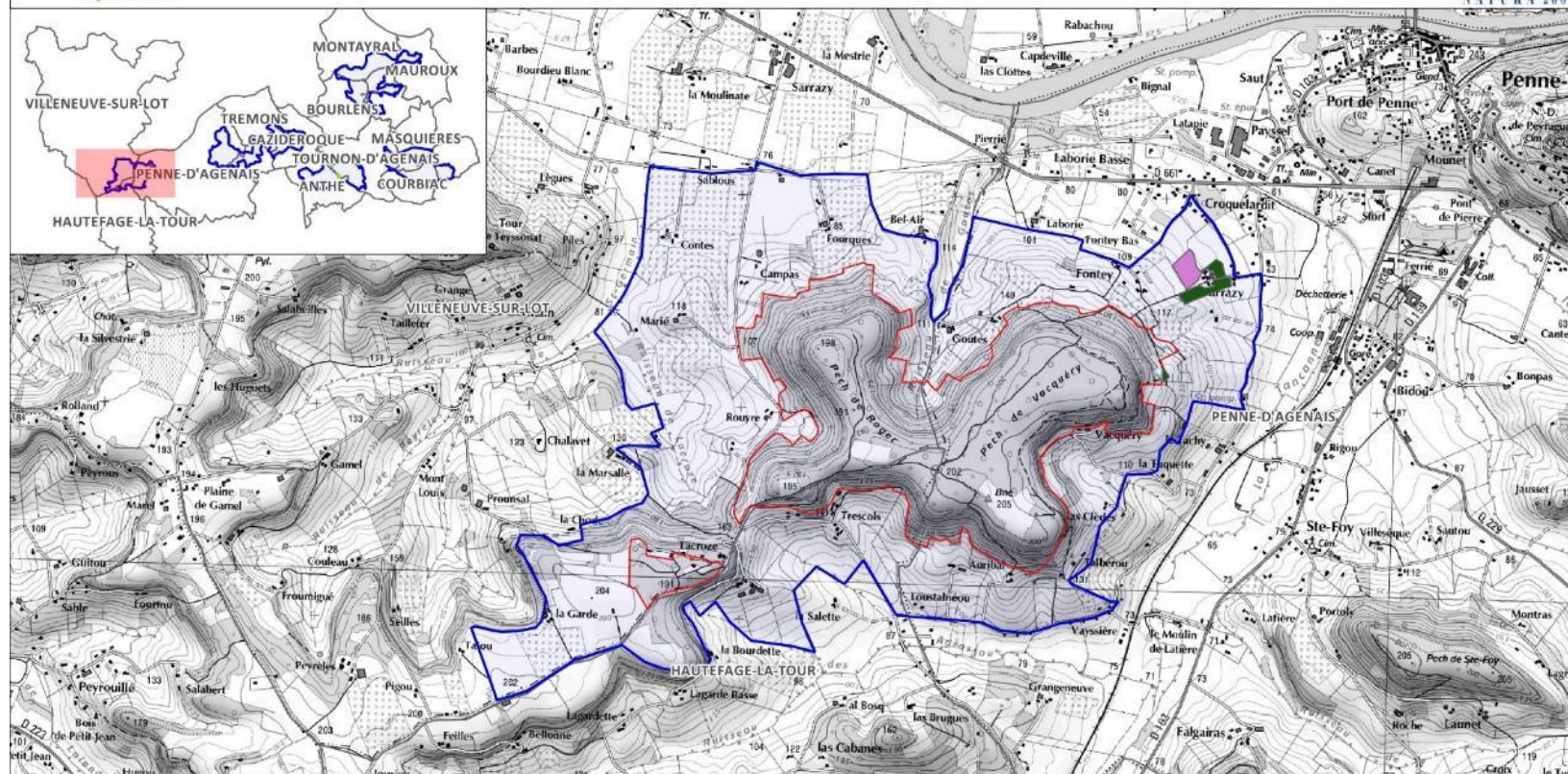
-  Périmètre du PAEC
-  Limites communales






0 1 2 3 km

Conception : CEN Aquitaine, 2016



## Détail des MAEC engagées en 2016 - Carte 1/4

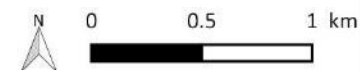


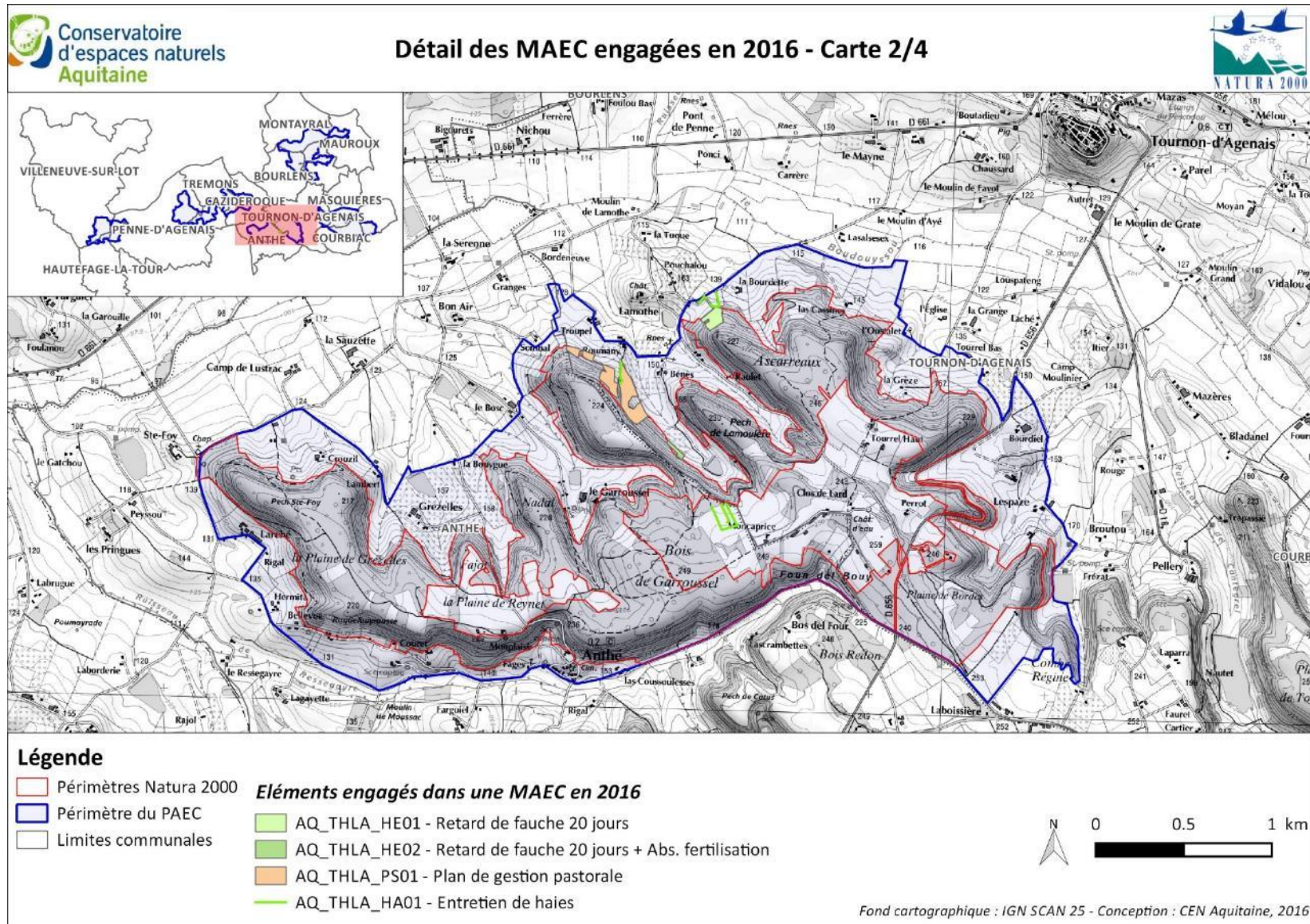
### Légende

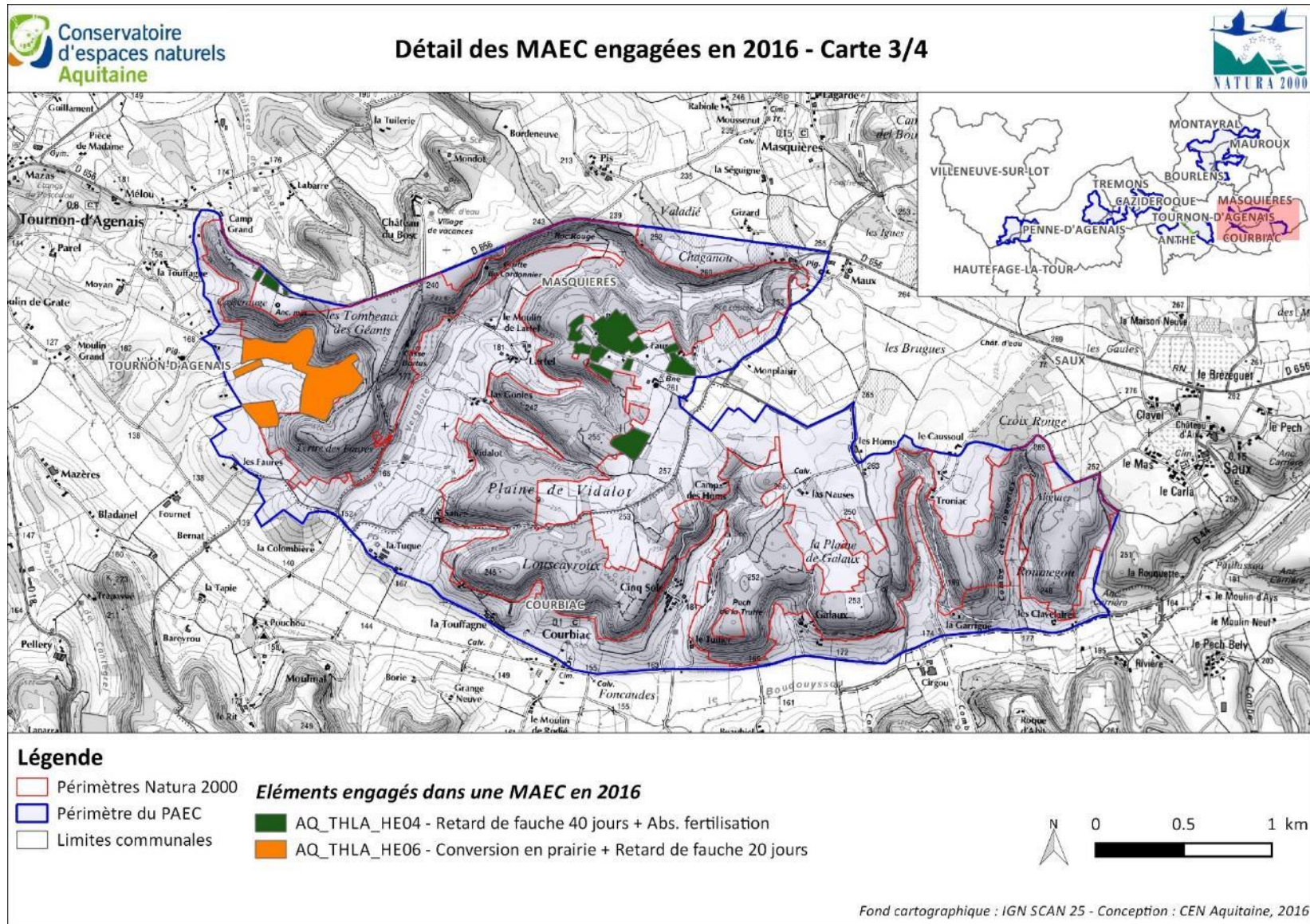
-  Périmètre Natura 2000
-  Périmètre du PAEC
-  Limites communales

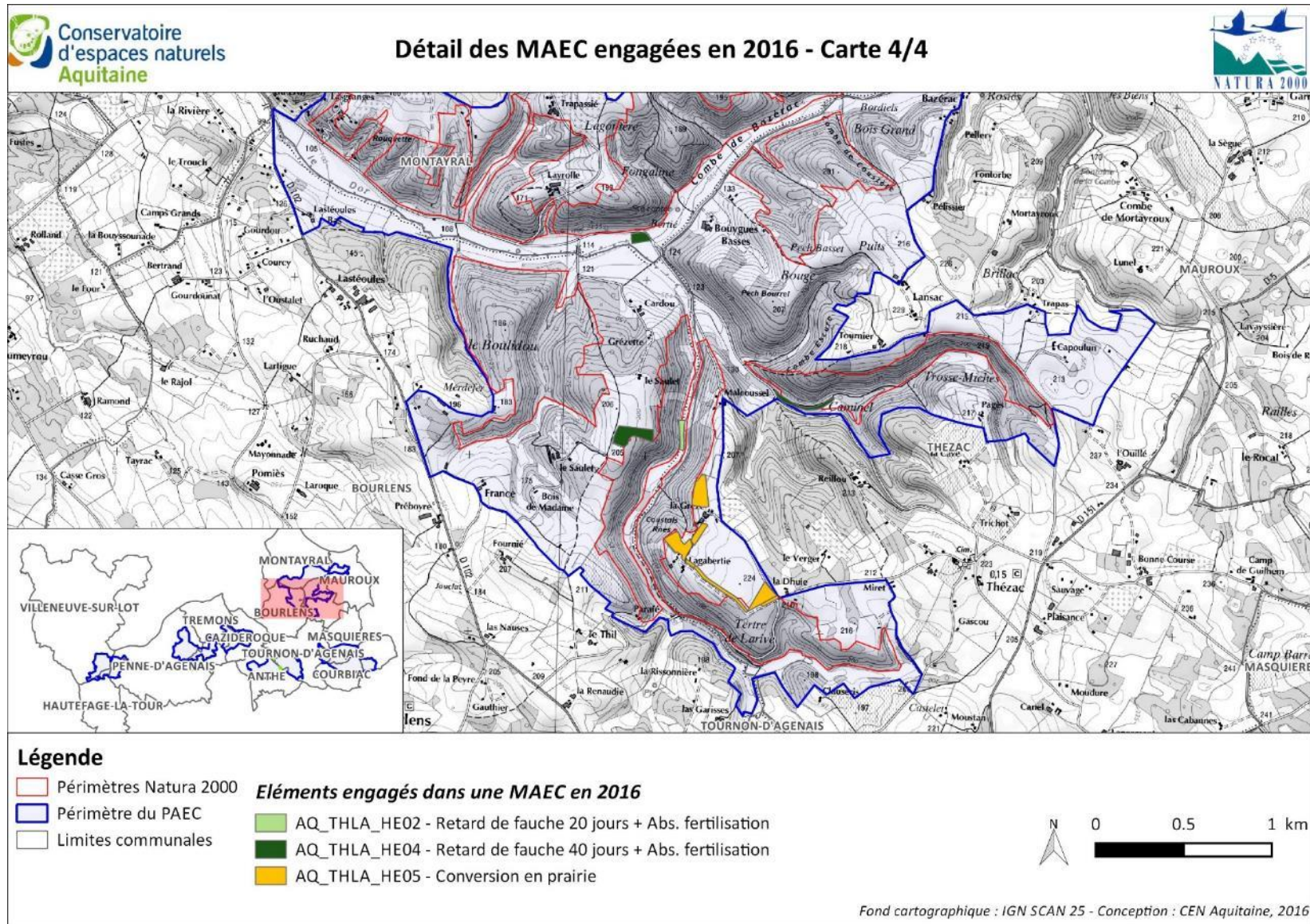
### Éléments engagés dans une MAEC en 2016

-  AQ\_THLA\_HE04 - Retard de fauche 40 jours + Abs. fertilisation
-  AQ\_THLA\_VE02 - Abs. traitements phyto sur verger





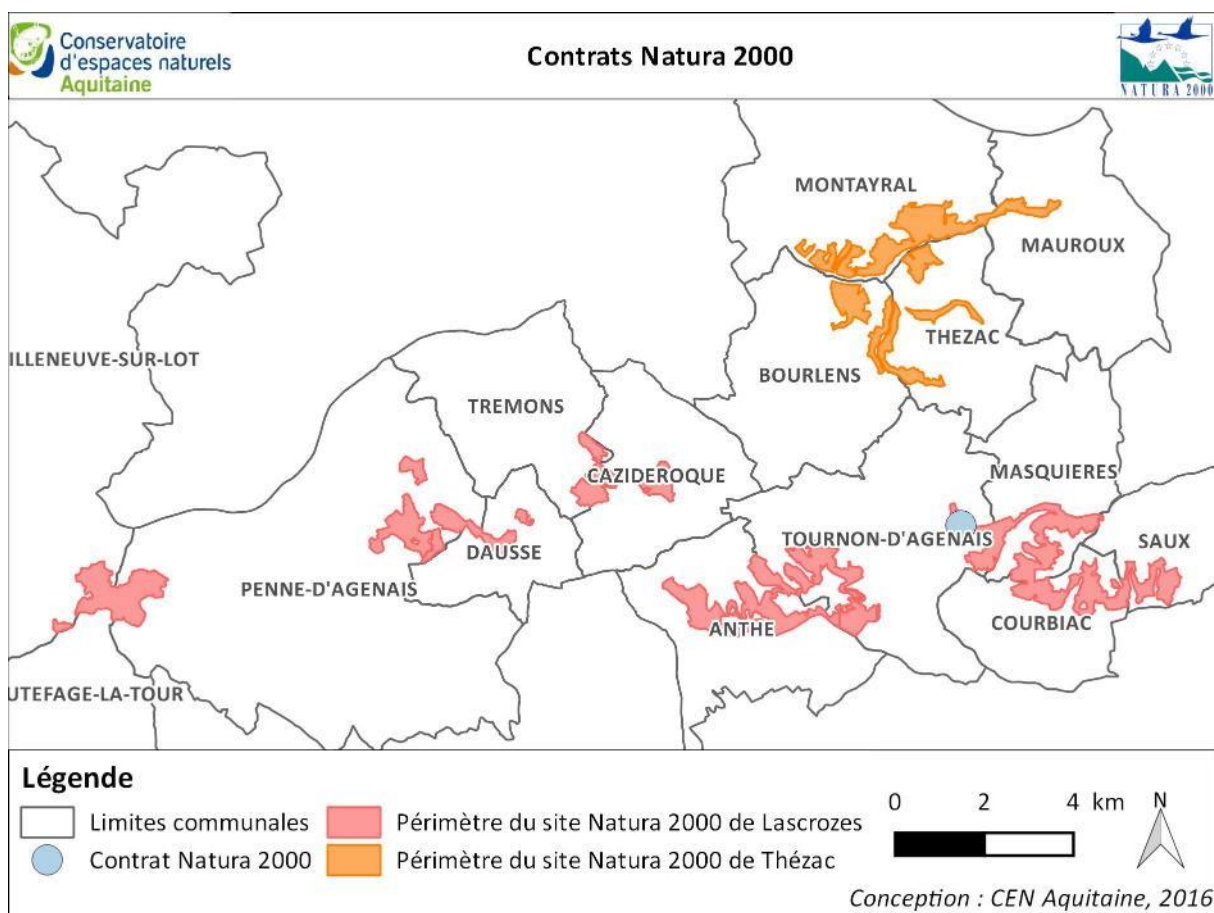




### Annexe 3 : Synthèse des Contrats N2000 en cours en 2016

- ❖ **DOCOPS « Coteaux de Thézac et de Montayral » & « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes »**
- Période de souscription 2015-2019 : Contrat N2000 sur le coteau de Casserouge, propriété foncière du CEN Aquitaine.

#### Carte de localisation :



#### Rappel des actions concernées :

| Code    | Mesure                                                               | Surface (ha) |
|---------|----------------------------------------------------------------------|--------------|
| A32301P | Ouverture manuelle de milieux naturels très fortement embroussaillés | 0,6232       |
| A32301P | Ouverture manuelle de milieux naturels fortement embroussaillés      | 0,5212       |
| A32301P | Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés    | 0,1359       |
| A32304R | Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche              | 1,3296       |

## Annexe 4 : Promotion de la sortie nature à destination du grand public




**SORTIE NATURE**

« VENEZ A LA DÉCOUVERTE  
DES SITES NATURA 2000 Thézac-Lascrozes »

(47370 TOURNON D'AGENAIS)



**Date :** Samedi 10 Septembre 2016

**Horaires :** 10h00 - 12h00

**Description :** Sortie dans le cadre de l'animation Natura 2000 des sites "Thézac-Lascrozes".  
Explication et valorisation des actions menées sur les sites Natura 2000 "Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes" et « Coteaux de Thézac et de Montayral »  
De plus, la période sera propice à l'observation de l'Aster amelle, espèce floristique protégée à l'échelle nationale.

**Equipements :** Prévoir une tenue de terrain adaptée à la météo du moment, de bonnes chaussures de marche, protection contre le soleil, de l'eau. Vous pouvez également prendre un appareil photo.

**Renseignements et inscriptions (OBLIGATOIRES avant le Vendredi 9 Septembre afin d'obtenir le lieu de RDV) :** auprès d'Audrey Lefrançois : Chargée de missions à l'antenne Lot-et-Garonne : 05 53 64 00 51 ou [antenne47@cen-aquitaine.fr](mailto:antenne47@cen-aquitaine.fr)

**Public :** Tout public

**GRATUIT**

